

3 février 2011, L'ADDIP communique :

Ours, Pyrénées, nature, économie, conflit

« *Défense d'une économie de montagne contre protection du patrimoine naturel /.../ visions irréconciliables des pro et des anti-ours /.../ pourrait préfigurer un accès de fièvre rappelant ceux du passé* », ces formules diffusées hier par une agence de presse à propos de la possible, voire probable, importation d'une ourse slovène dans les Pyrénées Atlantiques répondent sans doute à des besoins de brièveté de l'écrit, elles n'en sont pas moins caricaturales. Nous précisons donc ce que nous avons déjà indiqué.

- « *Anti-ours* » ? Ce serait aussi idiot que d'être anti chevreuil, ver de terre ou moineau ! Les uns comme les autres vivent avec nous sur terre, et ont en commun une même caractéristique : n'être pas du tout espèces menacées, aux niveaux mondial comme européen (pour les ours, +130.000 dans l'ensemble biogéographique Europe Russie). Déplacer une ourse de Slovaquie aux Pyrénées, n'apportera strictement rien à l'espèce ni à la biodiversité.

- « *Économie de montagne contre protection du patrimoine naturel* » ? Ce n'est pas ça du tout, au contraire même. Tous les travaux scientifiques, sur les deux versants du massif, montrent comment la biodiversité pyrénéenne est, depuis le néolithique, un mixte de potentialités naturelles du milieu et de travail des hommes. Le fruit de cette alliance : ces milieux semi naturels, uniques et très riches, que le Grenelle de l'environnement a placé au centre de ses objectifs de préservation : « *en France /.../ tous les paysages, réputés naturels ou non, sont le fruit d'une coévolution du travail de la nature et de l'homme.* » (Rapport Groupe 2 - Préserver la biodiversité et les ressources naturelles).

Pastoralisme, élevage extensif sont, dans les Pyrénées, les vecteurs qui permettent la préservation de ce patrimoine : « *maintien de la biodiversité /.../ très bon maillage biologique /.../ pour le secteur pyrénéen avec des systèmes agricoles traditionnels et extensifs tels que le pastoralisme* » (« *Diagnostic partagé et orientations pour la biodiversité en Midi-Pyrénées* », Région Midi Pyrénées, 2010).

Et c'est à partir ces milieux riches, ouverts, accueillants que peut se développer l'autre volet de l'économie du massif : tourisme, randonnées, sports de nature. Loin d'être *contre /la/ protection du patrimoine naturel*, les acteurs de cette économie savent très bien eux aussi que ce patrimoine est un atout, que sans pastoralisme vivant, dynamique, cet atout disparaîtrait devant ronces, fougères, ensauvagement du milieu.

- « *Visions irréconciliables* » ? Que ce *Diagnostic* soit *partagé*, que des associations écologistes y aient participé, cela montre bien un consensus. Il est regrettable que l'ours soit devenu une telle pomme de discorde alors qu'à partir de ce *Diagnostic*, la plupart de ceux qui s'opposent aujourd'hui sur le plantigrade auraient bien mieux à faire pour chercher à préserver et relancer un tel pastoralisme garant de biodiversité.

Loin d'être *visions irréconciliables*, ce qui n'est d'ailleurs pas des *visions* mais encore une fois relève d'un constat devrait au contraire conduire ceux rapidement présentés comme pro et anti à réfléchir ensemble, sans être naïf pour autant : l'ours pour certains est un fonds de commerce, une aura politico médiatique que, sans lui, ils n'auraient jamais obtenue. Ceux là sont sans doute irrécupérables, mais il ne faut jurer de rien ...

- « *Et pourrait préfigurer un accès de fièvre rappelant ceux du passé* » ? Sur ce point là par contre, aucun doute, et peut être même davantage. Une telle obstination à aller contre les conclusions du Grenelle de l'Environnement, contre la volonté de toutes les forces vives du massif et de leurs représentants (Comité de Massif, Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées, Association Nationale des Elus de la Montagne), cet entêtement ne pourra conduire qu'à des explosions.

Dans les Pyrénées, comme ailleurs, un gouvernement responsable aurait mieux à faire qu'attiser les conflits, surtout lorsqu'un *Diagnostic partagé* a ouvert les portes d'une réflexion commune.

ADDIP Association pour le Développement Durable de l'Identité des Pyrénées

Coordination des associations pyrénéennes aspap09, adip31, aspp65, ftem64

Contacts : Addip : Philippe Lacube 06.72.43.85.02 Bruno Besche-Commenge 06.72.22.85.54

aspap09 : Gérard Dubuc 06.10.60.34.26 - adip31 Béatrice Soltero 06.19.65.17.47 –

aspp65 : Marie-Lise Broueilh 06.30.36.97.52 - ftem64 : Philippe Lahourcade:06.30.07.47.90.

www.aspp65.com – www.aspap.info – www.pyrenees-pireneus.com